



Conditions générales de vente

1) Réservation

Pour les demandes de réservations emplacements nus au-delà de 3 jours : la réservation, pour qu'elle soit effective implique le versement d'un acompte de 30 % de la somme totale du séjour.

Pour les demandes de réservations chalets quel que soit le nombre de jours : la réservation, pour qu'elle soit effective implique le retour du bon de réservation chalet accompagné du versement d'un acompte de 30 % de la somme totale du séjour.

Pour les demandes de réservations emplacements nus de moins de trois jours : pas de demande d'acompte, néanmoins la direction demande que le client téléphone au camping le jour de son arrivée et cela avant midi afin de confirmer son arrivée le jour même. Sans appel de sa part pour confirmer, sa réservation ne sera pas maintenue et l'emplacement sera de nouveau libre.

L'acompte pourra être versé à la convenance du client : par chèque, espèces, chèques vacances, pay pal, CB ou virement.

Les préférences formulées lors des réservations (N° d'emplacement précis, ombre ou pas, emplacement côte à côte, TV...) seront satisfaites dans la mesure de nos possibilités

2) Absence de droit de rétractation

En vertu des dispositions de l'article L 121-20-4 du code de la consommation, les dispositions de l'article L 121-20 prévoyant un délai de rétractation de 7 (sept) jours, à compter de l'acceptation d'une offre de service, ne sont pas applicables aux contrats ayant pour objet la prestation de service d'hébergement, qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. Le client ne dispose donc d'aucun droit de rétractation dans le cadre du présent contrat.

3) A l'arrivée et durant le séjour

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.

Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'hébergement ou l'emplacement qui leur est alloué. Le nombre de personnes ne peut excéder la capacité maximum de l'hébergement choisi (enfants et bébés inclus)

Le montant du séjour, déduction faite de l'acompte réglé doit être versé le jour de l'arrivée.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Les règlements par chèques ne sont pas acceptés.

A la date d'entrée, le fait de séjourner dans notre établissement implique que le client aura au préalable lu et accepté le règlement intérieur. Celui-ci est disponible à l'accueil, affiché sur le camping ou disponible sur simple demande.

Conditions générales de vente

4) Heures de départ et d'arrivée

En l'absence de message écrit, lettre ou mail uniquement, du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement ou l'emplacement de camping, devient disponible 24 heures après la date de son arrivée présumée, sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé. Dans le cas où le client a pu informer le camping de sa demande de modification dans les temps impartis, le camping fera son maximum pour satisfaire ses exigences mais ne pourra être tenu responsable en cas d'impossibilité. L'acompte ne sera pas restitué.

- Les locations d'hébergement :
 - Arrivée : Après 16h00 et avant 19h00
 - Départ : Entre 8h00 et 11h00
 - Pour tout départ en dehors des heures prévues, les clefs seront laissées dans l'hébergement et la visite de contrôle du départ sera effectuée par nos soins pendant les heures d'ouverture. La caution sera restituée ultérieurement par courrier ou par virement.
- Les emplacements de camping :
 - Arrivée : A partir de 11h00
 - Départ : Avant 11h00

5) Annulation

Toute annulation devra être notifiée par lettre recommandée avec A.R. uniquement.

L'acompte versé sera restitué si le locataire renonce à la présente location, par lettre recommandée, dans les 15 jours suivant la date du mail de confirmation de réservation. Au-delà de cette date, L'acompte versé sera acquis par le camping et le locataire sera tenu au paiement du solde du loyer.

Aucune demande d'annulation ne pourra être acceptée au-delà du 15 mai de l'année en cours

Annulation du fait du camping : pour une annulation du fait du camping, en cas de force majeure, l'acompte sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

6) Assurances

Les vacanciers devront avoir une assurance en cours de validité couvrant leur matériel (ou le matériel loué) et les garantissant en matière de responsabilité civile. Les véhicules circulant dans l'enceinte du camping sont tenus d'être assurés par les conducteurs.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, intempérie, dégradation de biens ou de véhicules, ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

7) Réclamation

A défaut de réclamation par le client à l'attention du camping par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 30 jours à compter de la fin du séjour, la prestation fournie par le camping au titre du présent contrat sera réputée avoir été conforme à ses attentes.

Conditions générales de vente

8) Règlement hébergement

Nous demandons à notre aimable clientèle le dépôt de deux chèques à leur arrivée : un chèque de 250.00 € pour la caution et un chèque de 50.00 € pour ménage si celui-ci n'a pas été effectué par les occupants à leur départ du site. Ces chèques ne sont pas encaissés et sont restitués au départ si aucun dommage n'est constaté.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les chalets.

Les animaux sont interdits à l'intérieur des chalets.

Les draps de lits et taies d'oreillers sont obligatoires et non fournis par le camping. Nous vous prions de bien vouloir prévoir cet équipement.

Un inventaire des équipements vous sera fourni lors de votre arrivée. Il appartient au client de faire un état des lieux, dès son arrivée, (inventaire du matériel, état du matériel, et état de propreté) de l'hébergement. Toute réclamation devra être présentée à un représentant du camping, le jour de son arrivée. Le ménage de fin de séjour est à faire par le client ou à payer suivant le tarif en vigueur.

9) Divers

Les animaux domestiques sont acceptés avec supplément de prix. Leur propriétaire devra posséder à son arrivée le carnet de vaccination à jour. Le vaccin contre la rage est obligatoire. Ils devront être tenus en laisse en permanence et les propriétaires sont tenus d'éliminer les salissures qu'ils occasionnent. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits.

Les barbecues à charbon sont interdits dans l'enceinte du camping. Seuls les barbecues gaz ou électriques sont autorisés.

A l'occasion de leur séjour, les vacanciers sont susceptibles d'être photographiés ou filmés dans l'enceinte du camping, pour la réalisation des supports publicitaires. Dans la mesure où ils ne le souhaitent pas, ils doivent faire part de ce refus par écrit auprès du camping.

Les vacanciers devront respecter les panneaux signalétiques notamment interdiction (monter sur les berges etc...)

10) Médiateur

Dans le cadre d'un litige avec notre établissement vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception
- Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le centre de Médiation dont voici les coordonnées ci-dessous :
 - Saisine par Internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet: www.medicys.fr
 - Saisine par mail: contact@medicys.fr
 - Saisine par voie postale: 73, boulevard de Clichy 75009 PARIS
 - Téléphone: 01 49 70 15 93